

Image not found or type unknown



Expulsion sur tromperie - bail rompu

Par **COCO**, le **02/07/2008** à **13:33**

Le propriétaire m'a trompé, par fausse déclaration a déclenché un avis d'expulsion et un non-renouvellement de bail car il voulait le louer à son fils. (Sois disant) Par suite j'ai constaté que le nouveau locataire n'est point de sa famille. Il y a donc tromperie. Quelle procédure dois je entamer? Et combien puis je demander pour le dédommagement?? N'est-il pas trop tard car cela fait 6 mois que je suis partie de cet appartement? Merci